



Master 2 Cinéma et Audiovisuel

Parcours
Métiers de la production

2023-2024



SOMMAIRE

Organisation de l'UFR	4
DEMARCHES ADMINISTRATIVES IMPORTANTES	5
RÉGLEMENTATION	6
LA CÉSURE	6
STAGES	7
SANTE/SOCIAL	7
BIBLIOTHEQUES	8
MISSION ÉGALITÉ	8
PRÉSENTATION	12
Compétences acquises	12
Débouchés professionnels	12
LE MOT DES RESPONSABLES DE LA FORMATION	13
CONDITIONS D'ACCÈS	14
Conditions d'accès	14
Responsables pédagogiques	14
MAQUETTE & ORGANISATION DES COURS	15
T43CNP5. Projet tutoré : atelier de coproduction internationale	15
T45CNP5. Stage	15
Organisation des cours	15
DESCRIPTIF DES COURS	16
ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS	25
PARTENARIATS	28

Illustration de couverture : They Shot the Piano Player de Fernando Trueba et Javier Mariscal
© THEY SHOT THE PIANO PLAYER, A.I.E. – FERNANDO TRUEBA PRODUCCIONES CINEMATOGRAFICAS, SA –
JULIÁN, PIKER & FERMÍN, S.L. – LES FILMS D'ICI MÉDITERRANÉE – GAO SHAN PICTURES – SUBMARINE
ANIMATION B.V. – ANIMANOSTRA CAM, LDA. – PRODUCCIONES TONDERO, S.A.C. – ARTE FRANCE CINÉMA – 2023

ORGANISATION DE L'UFR

DIRECTION			
Directrice	SAMINADAYAR-PERRIN Corinne	Bât H 112 B	Tél : 04.67.14.21.23
Directeur adjoint	VILLAGORDO Eric		
Responsable administrative	PONDAVEN Laurence	Bât H 112 C	Tél : 04.67.14.21.22
Responsable administrative adjointe	BEAUFILS de SAINT-VINCENT Katia	Bât H 111	Tél : 04.67.14.25.67
Assistante de direction	ufr1@univ-montp3.fr	Bât H 112 A	Tél : 04.67.14.23.26
SCOLARITE			
Responsable scolarité	BEAUFILS de SAINT-VINCENT Katia katia.beaufils@univ-montp3.fr	Bât H 111	Tél : 04.67.14.25.67
Responsable des admissions	LUBRANO Anne-Pierre	Bât H 110	Tél : 04.67.14.21.25
Responsable des masters	anne-pierre.lubrano@univ-montp3.fr		
Bureau des stages	MAGALLON Nicolas stages.ufr1@univ-montp3.fr	Bât H 114	Tél : 04.67.14.55.43
PÔLE MASTERS			
Lettres	LUBRANO Anne-Pierre masters.lettres@univ-montp3.fr	Bât H 110	Tél : 04.67.14.21.25
Psychanalyse – Philosophie – Esthétique- Musique	OUNSI Nour nour.ounsi@univ-montp3.fr master.philosophie@univ-montp3.fr master.esthetique@univ-montp3.fr du-psychotherapeute@univ-montp3.fr secretariat.psychanalyse@univ-montp3.fr master.musique@univ-montp3.fr	Bât H 109	Tél : 04.67.14.54.62
Arts du spectacle mention Cinéma et audiovisuel	YAMALIS Stéphanie stephanie.yamalis@univ-montp3.fr masters.spectacle@univ-montp3.fr secretariat.creanum@univ-montp3.fr	Bât H 110	Tél : 04.67.14.54.49
Arts de la scène et du spectacle vivant			
Arts Plastiques Pro jeu vidéo Études culturelles	DUC Nicolas nicolas.duc@univ-montp3.fr masters.arts-plastiques@univ-montp3.fr lp.jeu-video@univ-montp3.fr master.etudes.culturelles@univ-montp3.fr	Bât H 109	Tél : 04.67.14.26.35

DEMARCHES ADMINISTRATIVES IMPORTANTES

Au cours du 1^{er} semestre, vous aurez à effectuer l'**inscription au contrôle des connaissances (Inscription pédagogique)**:

L'INSCRIPTION AU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

L'inscription au contrôle des connaissances est obligatoire. Vous devez vous inscrire **à partir de votre ENT et pour l'année entière du 8 septembre (14h) au 30 septembre 2022 (12h)**.

Modification possible des choix du **second semestre** sur votre ENT du **23 janvier au 03 février 2023 (12h)** hormis pour les enseignements d'ouverture pour lesquels vous devrez vous présenter dans votre secrétariat de département. **Aucune modification d'IP en dehors de ce calendrier ne sera autorisée.**

Extrait du règlement des études : Langue vivante majeure : l'étudiant devant atteindre au moins un niveau de certification B2 en fin de master, la langue choisie doit être poursuivie pendant tout le cycle de licence et de master.

L'IP doit correspondre aux cours que vous suivez.

Tout changement de code d'ECUE devra être signalé dans votre secrétariat pédagogique dans les dates prévues. Dans le cas contraire, vos résultats ne pourront être pris en compte.

Aucune demande de modification d'IP hors délai ne sera acceptée.

Vous devez éditer et vérifier votre contrat pédagogique.

DELIVRANCE DES ATTESTATIONS

Après les jurys, vous devrez éditer vos **attestations de résultats (semestrielle et annuelle)**. Il faut impérativement avoir activé votre compte ENT pour pouvoir télécharger vos attestations : onglet « attestation ». Elles ne vous seront pas envoyées.

DELIVRANCE DES DIPLÔMES

Pour toute demande de retrait de diplôme de DAEU - DEUG – LICENCE – MAITRISE- MASTER – C2I, veuillez-vous adresser au bâtiment les Guilhems muni de vos attestations de résultats et d'une pièce d'identité. Pour toute question : des_resultats@univ-montp3.fr



RECOURS / RÉCLAMATION

Vous souhaitez formuler un recours gracieux suite à une décision administrative : pour cela, **un seul point d'entrée** pour le traitement de votre demande <http://vs-osticket.univ-montp3.fr/>

Depuis le site web > Formation > Assistance - Réclamations

RÉGLEMENTATION

Elle fera l'objet d'une publication en ligne à la rentrée universitaire 2022/2023.

Règlement des études et contrôle des connaissances

Le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Université rubrique *Formation/Règlementation des études*.

Évaluations

1^{ère} évaluation : Les enseignants évaluent les étudiants entre la 1^{ère} et la 13^{ème} semaine du semestre.

2^{de} évaluation : Elle est facultative. Tout étudiant, quelle que soit la note obtenue en 1^{ère} évaluation, a le droit de se présenter à la 2^{de} évaluation. La meilleure des 2 notes est retenue.

Exceptions :

Seuls les étudiants ayant obtenu une note strictement inférieure à 10/20 à la 1^{ère} évaluation de l'UE de Langue Vivante peuvent se présenter à la 2^{de} évaluation.

La meilleure des 2 notes est retenue.

Le stage et le mémoire ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

Compensation

La compensation intervient uniquement à l'intérieur de chaque semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. À l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre toutes les UE, et à l'intérieur de chaque UE entre ECUE. À l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE. Il n'y a pas de compensation annuelle : chaque semestre doit être validé. Des seuils de note sont prévus dans certaines mentions de master. Les notes inférieures à ces seuils empêchent toute compensation et donc la validation du semestre et de l'année (ces seuils seront indiqués dans le livret d'études).

Capitalisation

Extrait du règlement des études : « La capitalisation (conservation des résultats en cas de redoublement) s'applique à toutes les notes d'UE et ECUE égales ou supérieures à 10. Il n'est pas possible, sauf dans le cadre du DUT, de représenter, en cas de redoublement, un ECUE ou une UE déjà validée. ».

LA CÉSURE

La période dite « de césure » s'étend sur une durée représentant une année universitaire pendant laquelle un(e) étudiant(e), inscrit(e) dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant(e) qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. La césure est facultative.

Pour déposer une demande de césure, il convient de télécharger le dossier sur le site de l'Université <https://www.univ-montp3.fr/fr/césure>

Vous devrez transmettre le dossier dûment complété et accompagné de la totalité des pièces justificatives à l'UFR 1 cesure.ufr1@univ-montp3.fr **au plus tard** :

Le mercredi 15 juin 2022 pour la première commission ou le lundi 5 septembre 2022 pour la deuxième commission.

STAGES

Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique.

Vous pouvez effectuer un stage dans tout type d'organisme d'accueil de droit privé ou public, en France ou à l'étranger.

Les stages doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage conclue entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage), l'établissement d'enseignement (direction de l'établissement et enseignant-référent).

Vous remplissez la convention de stage dès que vous avez trouvé un accord avec un tuteur dans l'organisme d'accueil sur le sujet du stage et que vous avez toutes les informations nécessaires (planning de présence, conditions particulières, etc.).

Avant de compléter votre convention de stage sur **P-Stage à partir de votre ENT** (onglet outils de gestion / stage) prenez avant tout connaissance du « guide de saisie » puis se munir des informations suivantes : votre qualité d'assuré social, votre caisse d'assurance maladie, les coordonnées de l'organisme d'accueil, son numéro de Siret s'il est en France, son code NAF / APE, les coordonnées de votre tuteur de stage, la thématique, les dates et la durée de votre stage.

Pour les stages qui doivent se dérouler à l'étranger, une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du ou de la stagiaire est annexée à la convention de stage.

Il n'est pas possible de débiter un stage sans convention de stage signée car la couverture accident du travail/maladie professionnelle ne pourrait s'appliquer à un stagiaire dont la convention n'est pas signée.

Vous devez souscrire une **assurance responsabilité civile** au préalable pour la durée du stage. Elle sera demandée avant l'édition de la convention de stage. Vous devez en faire la demande auprès des mutuelles étudiantes agréées ou de la compagnie d'assurance de votre logement (les assureurs intègrent ce type de couverture à la contraction d'une assurance habitation pour les étudiants). Si vous habitez chez vos parents, il convient de contacter leur compagnie d'assurance. Votre nom (nom du stagiaire) doit obligatoirement être mentionné sur l'attestation de responsabilité civile.

Pour toute autre information consulter le site de l'UFR1

<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/fr/formation/organisation-des-études/les-stages-à-lufr-1>



SANTE/SOCIAL

Service de médecine préventive (SUMMPS).

Une équipe de 3 infirmières, 2 médecins et deux psychologues

Maison des étudiants (rez-de chaussée de la salle Camproux)

Réception sur rendez-vous au 04 67 14 22 40 ou secretariat.medecine@univ-montp3.fr

Assistants sociaux du crous (réception sur Rendez-vous)

Service-social@crous-montpellier

BIBLIOTHEQUES

Les bibliothèques de l'UFR1 sont ouvertes à tous les étudiants de l'UFR1 quelle que soit leur année d'études. Ces bibliothèques offrent des espaces de consultation et de travail, la documentation recommandée par les enseignants, ainsi que le prêt à domicile.

Sont à la disposition des étudiants de l'UFR1 les bibliothèques suivantes :

- **Bibliothèque de Philosophie, Lettres Modernes, Langues et littératures anciennes, Etude et pratique du français, Etudes culturelles** : Centre de documentation pédagogique et scientifique (CDPS) Rez-de-chaussée du bâtiment H salle H01.
Ouverte au public : du lundi au vendredi de 9h à 19h
- **Bibliothèque de Lettres classiques**
Bâtiment H 3^e étage, salle 314.
Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR1.
- **Bibliothèque des Arts : Arts plastiques, Cinéma, Musique, Théâtre**
Bâtiment D, rez-de-chaussée, salle 021.
Ouverte au public : du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h – le vendredi de 9h à 13h

Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR 1
<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/>

Pour toutes les bibliothèques de l'UFR1, Renseignements : bibliotheque.ufr1@univ-montp3.fr
Catalogue commun à toutes les bibliothèques de l'université : <http://www.biu-montpellier.fr>
Pour poser une question > Rubrique « une question ? »
Catalogue commun à toutes les bibliothèques de l'université : <http://www.biu-montpellier.fr>
Pour poser une question > Rubrique Contacts « écrivez-nous »

Les étudiants de l'UFR1, peuvent également fréquenter la Bibliothèque universitaire Lettres, sciences humaines et sociales Ramon Llull.
Ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 17h30.
Elle propose 500 000 ouvrages recouvrant tous les champs disciplinaires et des ressources en ligne : livres, revues et bases de données.

MISSION ÉGALITÉ

Depuis 2002, l'université s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
Si vous êtes victime ou témoin de discrimination dans le cadre de vos études, n'hésitez pas à contacter Mme Christa Dumas de la mission Egalité de l'université (egalite.f-h@univ-montp3.fr)
Tel : 04 67 14 54 29
Ou prendre contact avec votre secrétariat qui vous guidera dans vos démarches.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle continu des connaissances est de rigueur.

1°) Organisation

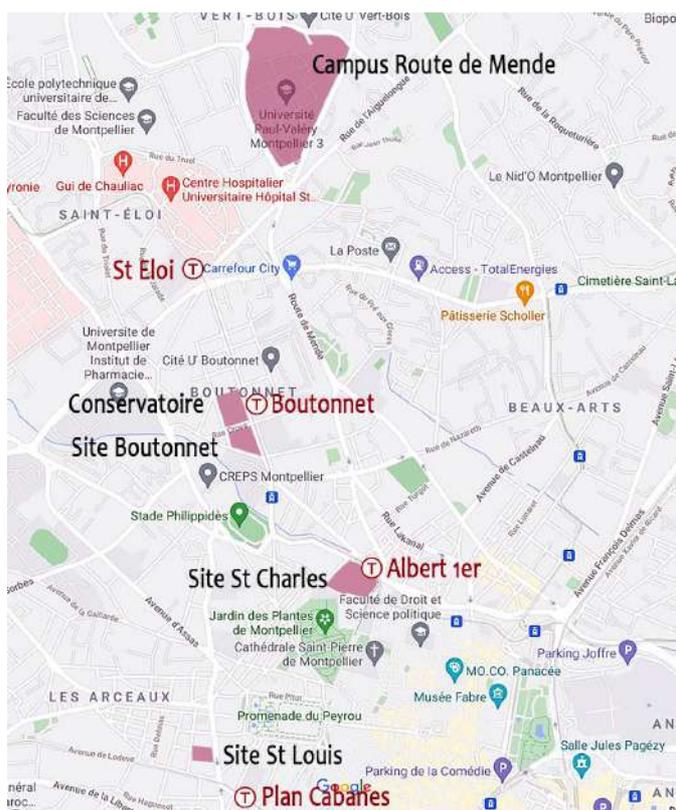
L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu du semestre 1 et du semestre 2.

- Si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10 dans l'UE, elle est acquise.
- Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS = valeur de l'UE en crédits européens.

2°) Semestrialisation et compensation

- Toutes les UE d'un même semestre se compensent.
- Pas de compensation entre les UE du 2^e semestre et celles du 1^{er} semestre.
- L'année est obtenue dès lors que les 2 semestres sont validés.

ATTENTION : certains cours et séminaires, de même que les colloques et journées d'études, ont lieu sur le SITE SAINT CHARLES (ligne 1 de tramway, arrêt Place Albert 1^{er}), qui rassemble la plupart des activités de recherche de l'Université Paul-Valéry.



Vous trouverez sur le Site SAINT CHARLES une bibliothèque ouverte aux étudiants de Master et Doctorat.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

Licence et Master 1, hors MEEF

CEVU du 14 février 2023

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
VE 1 SA 2 DI 3 LU 4 ME 5 JE 6 SA 7 DI 8 LU 9 ME 10 JE 11 SA 12 DI 13 LU 14 ME 15 JE 16 SA 17 DI 18 LU 19 ME 20 JE 21 SA 22 DI 23 LU 24 ME 25 JE 26 SA 27 DI 28 LU 29 ME 30 SA 31	DI 1 LU 2 MA 3 ME 4 JE 5 SA 6 DI 7 LU 8 ME 9 JE 10 SA 11 DI 12 LU 13 ME 14 JE 15 SA 16 DI 17 LU 18 ME 19 JE 20 SA 21 DI 22 LU 23 ME 24 JE 25 SA 26 DI 27 LU 28 ME 29 SA 30 DI 31	ME 1 TOUSSAINT JE 2 VACANCES SA 3 DI 4 LU 5 ME 6 JE 7 SA 8 DI 9 LU 10 ME 11 SA 11 ARMISTICE 1918 DI 12 LU 13 ME 14 JE 15 SA 16 DI 17 LU 18 ME 19 JE 20 SA 21 DI 22 LU 23 ME 24 JE 25 SA 26 DI 27 LU 28 ME 29 JE 30	VE 1 SA 2 DI 3 LU 4 ME 5 JE 6 SA 7 DI 8 LU 9 ME 10 JE 11 SA 12 DI 13 LU 14 ME 15 JE 16 SA 16 DI 17 LU 18 ME 19 JE 20 SA 20 DI 21 LU 22 ME 23 SA 23 DI 24 LU 25 NOËL ME 26 JE 27 SA 27 DI 28 LU 29 ME 30 DI 31	LU 1 JOUR DE L'AN MA 2 JE 3 VACANCES SA 4 DI 5 LU 6 ME 7 SA 8 DI 8 LU 9 Révisions et correction ME 10 JE 11 SA 12 DI 13 LU 14 ME 15 JE 16 SA 17 DI 18 LU 19 ME 20 SA 20 DI 21 LU 22 ME 23 SA 24 DI 25 LU 26 ME 27 SA 27 DI 28 LU 29 ME 30 JE 31	JE 1 VE 2 SA 3 DI 4 LU 5 ME 6 JE 7 SA 8 DI 8 LU 9 EV2 P S1 ME 10 SA 10 DI 11 LU 12 ME 13 SA 13 DI 14 LU 15 ME 16 SA 17 DI 18 LU 19 ME 20 SA 20 DI 21 LU 22 ME 23 SA 24 DI 25 LU 26 ME 27 SA 27 DI 28 LU 29 ME 30 JE 31	VE 1 SA 2 DI 3 LU 4 ME 5 JE 6 SA 7 DI 8 LU 9 ME 10 JE 11 SA 12 DI 13 LU 14 ME 15 JE 16 SA 17 DI 18 LU 19 ME 20 SA 20 DI 21 LU 22 ME 23 SA 23 DI 24 LU 25 ME 26 JE 27 SA 27 DI 28 LU 29 ME 30 DI 31	LU 1 L. DE PÂQUES MA 2 ME 3 JE 4 SA 5 DI 6 LU 7 ME 8 SA 9 DI 10 LU 11 ME 12 SA 13 DI 14 LU 15 ME 16 SA 17 DI 18 LU 19 ME 20 SA 20 DI 21 LU 22 ME 23 SA 24 DI 25 LU 26 ME 27 SA 27 DI 28 LU 29 ME 30 DI 31	ME 1 FÊTE DU TRAVAIL JE 2 VE 3 SA 4 DI 5 LU 6 ME 7 SA 8 DI 8 LU 9 ME 10 SA 11 DI 12 LU 13 Gros effectifs S2/4/6 ME 14 SA 15 DI 16 LU 17 ME 18 SA 18 DI 19 LU 20 ME 21 SA 21 DI 22 LU 23 ME 24 SA 25 DI 26 LU 27 ME 28 SA 29 DI 30 VE 31	SA 1 DI 2 LU 3 EV1 G.P.S2+EV1 E ME 4 SA 5 DI 6 LU 7 ME 8 SA 9 DI 9 LU 10 ME 11 SA 12 DI 13 LU 14 SA 15 DI 16 LU 17 ME 18 SA 19 DI 20 LU 21 ME 22 SA 22 DI 23 LU 24 ME 25 SA 25 DI 26 LU 27 ME 28 SA 29 DI 30 VE 31	LU 1 MA 2 ME 3 JE 4 SA 5 DI 6 LU 7 ME 8 SA 9 DI 9 LU 10 ME 10 SA 11 DI 12 LU 13 ME 14 SA 15 DI 16 LU 17 ME 18 SA 19 DI 20 LU 21 ME 22 SA 22 DI 23 LU 24 ME 25 SA 26 DI 27 LU 28 ME 29 SA 30 DI 31

Vacances universitaires
Jours fériés
Pré-rentrée

1re éval Gros effectifs
2de éval S1, S3, S5 (S1 à 13)
2de éval 1/3/5 présentiel + Gros effectifs

Jury L et M1
2de éval informatique
Fermeture APOGEE
(P = Présentiel semaines 1 à 13 / E = EAD / G = Gros effectifs semaine 14)

2de éval S2, S4, S6 + 2e éval EAD (année)
1re éval Gros effectifs S2/4/6 + 1re éval EAD

Date limite des examens

TEMPS DE CORRECTION :

- * Examens semaine 13 : entre 10 jours et 14 jours ouvrés
- * Gros effectifs S1/S3/S5 : entre 10 jours et 14 jours ouvrés
- * 2de éval S1/S3/S5 : entre 10 jours et 18 jours ouvrés

- * Examens semaine 13 S2/S4/S6 : entre 10 jours et 17 jours ouvrés
- * Gros effectifs S2/S4/S6 + 1re éval EAD : entre 6 jours et 14 jours ouvrés
- * 2de éval S2/S4/S6 + 2de éval EAD : entre 6 jours et 14 jours ouvrés

ADMINISTRATION

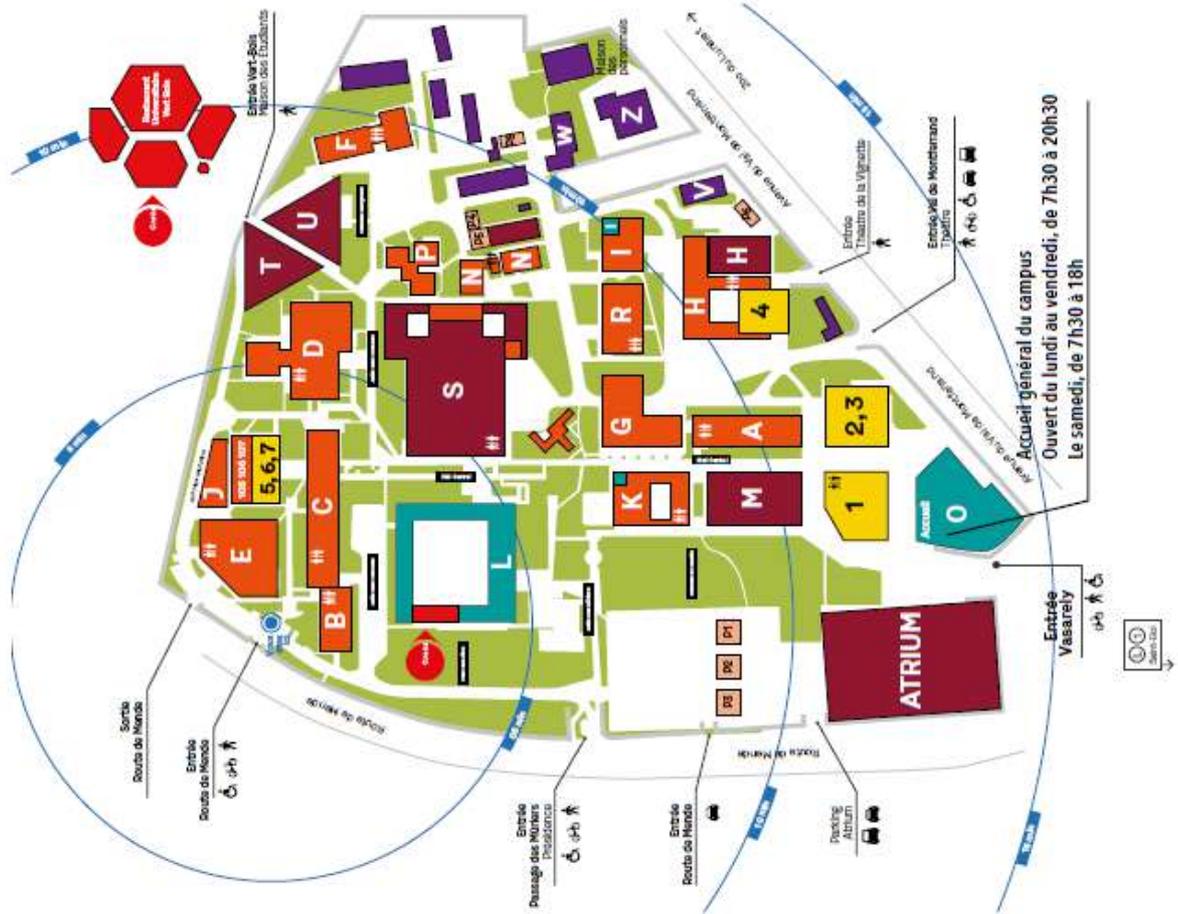
- O** Accueil - Informations - Librairie
- L** Présidence
- L** Direction des Études et de la Scolarité - DES (rez-de-chaussée)
- I** Direction des Relations Internationales et de la Francophonie - DIRIF
- I** Institut universitaire d'Enseignement du Français langue Étrangère - IEFÉ

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SERVICES COMMUNS

- S** Bibliothèque Universitaire
- R** Centre de langues étrangères et régionales (2^{ème} étage) - CLER
- T** Maison des Étudiants - MDE
- M** Musée des Moulages
- U** Salle Charles-Camproux
- T** Salle Jean-Moulin
- K** Handi-Études - Service accueil des étudiants en situation de handicap
- U** Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle - SCUIO-IP
- U** Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS
- U** Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS
- U** Service de la vie étudiante - SVE
- H** Théâtre la Vignette

ACCUEILS UFR ET SALLES DE COURS

- H** UFR 1 - (1^{er} étage) Faculté des lettres, arts, philosophie, psychanalyse
- G** UFR 2 - (2^{ème} étage) Faculté de langues et cultures étrangères et régionales
- C** UFR 3 - (rez-de-chaussée) Faculté des sciences humaines et de sciences de l'environnement
- A** UFR 4 - (rez-de-chaussée) Faculté des sciences sociales, des organisations et des institutions
- B** UFR 5 - (2^{ème} étage) Faculté des sciences du sujet et de la société
- B** UFR 6 - (1^{er} étage) Faculté d'éducation et des sciences pour les LLASHS
- E** ITC - (rez-de-chaussée) Institut des technologies de l'information et de la communication
- B** SAFOD - (4^{ème} étage) Service de l'Apprentissage et de la formation continue
- P** Pavillon informatique / accueil ENT
- N** Salles des poètes (Pierre-Raverty, Charles-Cros, Bobby-Lapointe, Valéry-Lantaud)
- S** Salles de cours (BU, BU1, BU2)
- Pavillons d'enseignement (P1, P2, P3, P4, P6, P8, P9)**
- Amphithéâtres**
- ATRIUM (BU, SCUIO-IP, SAFOD, Handi-études) à partir de Février 2024**



Accueil général du campus
 Ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h30
 Le samedi, de 7h30 à 18h

PRÉSENTATION

Le **Master 2 Cinéma et Audiovisuel parcours Métiers de la production** a pour vocation de **former des entrepreneurs culturels** dans le domaine de l'image animée (cinéma, audiovisuel, productions interactives), capables de mettre en pratique les moyens techniques, artistiques, juridiques et financiers intervenant dans un processus de production.

L'accent est mis sur **la dimension internationale**, à travers les différentes interventions de professionnels et l'organisation d'**un séminaire sur la coproduction européenne**, en partenariat avec les festivals **Cinemed** à Montpellier et **Cinélatino** à Toulouse.

La formation articule **un apprentissage théorique** (septembre-mars), qui bénéficie de l'expérience de nombreux professionnels en activité sur des postes à haute expertise, et **un stage long de 4 à 6 mois** en seconde partie d'année (avril-septembre).

Le Master 2 Cinéma et audiovisuel parcours Métiers de la production est dirigé par **Vincent Deville** (Maître de conférences en cinéma) et **Serge Lalou** (Producteur aux Films d'Ici - Paris et Films d'Ici Méditerranée - Montpellier, professionnel associé à l'Université Paul-Valéry).

COMPETENCES ACQUISES

- ▶ Évaluation d'un projet (analyse des aspects esthétiques, techniques et financiers)
- ▶ Préparation et planification (choix des moyens de production, rédaction des documents légaux, lire un budget)
- ▶ Mise en œuvre de la production (sur les plans juridique, financier, organisationnel, logistique et humain)
- ▶ Accompagnement du projet jusqu'en post-production (finalisation de l'œuvre, promotion, exploitation)
- ▶ Création et gestion d'une structure de production (outils de gestion, comptabilité et fiscalité)

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation s'adresse aux étudiants qui envisagent **une carrière professionnelle de futurs cadres** liée aux métiers des arts et de la culture, **et plus particulièrement de producteur**. Le milieu professionnel concerné est celui des sociétés de production, des chaînes de télévision, des Web-TV, des sites Internet, des institutions, au niveau régional, national et européen.

LE MOT DES RESPONSABLES DE LA FORMATION

« Nous avons fait le choix de former au métier de producteur délégué en tant qu'entrepreneur culturel, c'est-à-dire une personne inscrite dans le milieu de la culture au sens large, à l'écoute du monde, de la société et de son temps, capable de porter et de défendre des projets en même temps qu'une vision du monde. L'originalité de ce que nous avons essayé de mettre en place, au-delà de la transmission de savoirs de base et d'outils nécessaires, a été de mettre l'accent sur deux dimensions à notre avis essentielles :

- comprendre un environnement en pleine transformation et comment les protagonistes pensent à la fois leur contexte et leurs pratiques ;
- formuler ce que chacun, à partir de ce qu'il est, peut amener à cet environnement.

Le producteur évolue dans un écosystème où chaque production doit s'inscrire, non seulement dans une relation entre « combien ça coûte » et « comment ça se finance », mais surtout en questionnant la place occupée par cette œuvre ou simplement cette production, puisque la majorité ne sont pas des œuvres dans la vaste production d'images. Les enjeux sont politiques, économiques, sociétaux. Ce dont il s'agit, c'est de l'imaginaire élaboré ici et ailleurs, du ciment social qu'il peut constituer, de la contribution à l'évolution du monde dans lequel nous vivons. »



Vincent Deville est Maître de conférences en Histoire et Esthétique du cinéma à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 depuis 2013, où il co-dirige depuis 2014 le Master 2 Métiers de la production. Il a auparavant enseigné dans les Universités Sorbonne-Nouvelle Paris 3 et Paul-Verlaine Metz, et travaillé au Service pédagogique de la Cinémathèque française. Ses recherches portent sur le cinéma d'avant-garde, sur la contribution des formes du montage à l'écriture de l'Histoire et sur les représentations de la nature au cinéma.



Serge Lalou a 25 ans lorsqu'il rejoint **Les Films d'Ici** à Paris. Il y produit plus de 600 films pour la télévision et le cinéma, dont *Valse avec Bachir* d'Ari Folman ou *Être et Avoir* de Nicolas Philibert, pour ne citer qu'eux. Il réalise également son premier long métrage en 2002, suivi de deux autres films, tout en poursuivant son travail de producteur. En 2014, aux côtés d'Anne-Marie Luccioni, il crée **Les Films d'ici Méditerranée** à Montpellier. Cette nouvelle structure vise à découvrir et à tisser des liens étroits avec des auteurs en région et issus du pourtour Méditerranéen. Sa première production cinéma, *Josep de Aurel*, a notamment remporté le César du meilleur film d'animation 2021.

CONDITIONS D'ACCÈS

CONDITIONS D'ACCES

L'admission se fait par dossier de candidature et entretien de motivation devant une commission composée d'enseignants et de professionnels. Les étudiants étrangers doivent se renseigner sur la procédure spécifique (site des relations internationales).

Le nombre d'étudiants admis est limité à 20 personnes.

En formation initiale, le Master 2 est ouvert aux étudiants ayant obtenu un Master 1, prioritairement dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels et du spectacle, de l'économie et de la gestion, du droit ou de l'information-communication.

En formation continue, les professionnels de l'audiovisuel, des métiers du spectacle, de la culture et de l'économie en activité ou en recherche d'emploi peuvent candidater. Il est également possible d'accéder à la formation par demande de validation d'acquis professionnels ou de validation d'acquis d'expériences. Renseignements sur le dispositif de formation continue auprès du SUFCO : 04 67 14 55 79 / ufr1.fc@univ-montp3.fr

La formation est également ouverte à **l'apprentissage en alternance**. Renseignements auprès du CFA Régional de l'Enseignement Supérieur en Languedoc Roussillon, Sud de France : 04 34 43 21 30 / cfa-ensuplr@umontpellier.fr

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Vincent DEVILLE, Maître de conférences en cinéma

vincent.deville@univ-montp3.fr / Bâtiment H, bureau 228

Serge LALOU, Producteur (Les Films d'Ici / Les Films d'Ici Méditerranée)

serge.lalou@univ-montp3.fr / Bâtiment H, bureau 228

SECRETARIAT

Stéphanie YAMALIS

04 67 14 54 49 / masters.spectacle@univ-montp3.fr

Bâtiment H, bureau 109

MAQUETTE & ORGANISATION DES COURS

ECUE	Volume étudiant	horaire	ECTS (coefficient)
TV31CNP. Comment et avec quel outil produire ?	82		12
TV32CNP. Dans quel environnement économique produire ?	114		9
TV33CNP. Relations avec le monde professionnel	24		2
TV34CNP. Culture cinématographique	20		4
TW391CNP. Anglais professionnel	20		3
T42CNP5. Évaluer et accompagner l'écriture d'un projet	36		3
T41CNP5. Diffusion et communication	43		6
T43CNP5. Projet tutoré : atelier de coproduction internationale	30		8
T44CNP5. Anglais professionnel	20		3
T45CNP5. Stage	4 à 6 mois		10
TOTAL ANNUEL	389		60

ORGANISATION DES COURS

Campagne de candidature 2023-2024 sur eCandidat

Période de cours : du lundi 11 septembre 2023 au 22 mars 2024 ; 389h de cours (60 ECTS) réparties du lundi au mercredi

Festival Cinemed : 20-28 octobre 2023 (accueil sur les journées professionnelles et Pass Festival pour chaque étudiant)

Vacances :

- Automne : du samedi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2023
- Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
- Hiver : du samedi 17 février au dimanche 25 février 2024

Stage de 4 à 6 mois : d'avril à septembre 2024

DESCRIPTIF DES COURS

TV31CNP. COMMENT ET AVEC QUEL OUTIL PRODUIRE ? 82h

12 ECTS

TW311CNP. LA PRODUCTION DELEGUÉE 33h

Serge LALOU : Le métier de producteur délégué 15h

Ce module permet de définir les fonctions et responsabilités du producteur délégué, d'appréhender la cohérence du projet éditorial et du projet financier, de comprendre le rôle et les objectifs des différents acteurs du montage financier d'une production.

Serge LALOU : L'outil de production 15h

Réunis par groupe de 4 au maximum, il s'agit d'imaginer concrètement une structure de production en relation avec un projet éditorial. Chaque dossier doit inclure le projet, les outils nécessaires, le type de société, une projection des coûts de structure, une idée de l'évolution de la société. Quel outil pour quel projet dans quel environnement ? Le dossier écrit fait ensuite l'objet d'une présentation orale devant des professionnels chargés d'en juger la viabilité et la pertinence.

Stéphane VIGUIÉ : La relation production / post-production 3h

Points sur les enjeux techniques et qualitatifs de la post-production : tour d'horizon des techniques et leur évolution (UHD/4K); mutation d'une industrie lourde vers une prestation de suivi, de conseils et de processus dématérialisé; choix et pratiques de la complémentarité producteur / post-producteur.

TW312CNP. GESTION D'UNE STRUCTURE DE PRODUCTION 23h

Claire BENARD : La direction financière 6h

Gérer, c'est prévoir : le risque financier. Identifier les besoins de financement : Budget - Trésorerie – Investissement. Est-ce que je gagne ou perd de l'argent ? Qu'est ce qui pousse les gens à créer une entreprise ? Autant de questions essentielles pour un producteur.

Gilles ALBALAT : Comptabilité et gestion 8h

Apprendre à lire et à analyser le bilan et compte de résultat d'une structure, et poser les bases de la comptabilité générale.

Cristiano CARPANINI : Comptabilité et gestion cinéma 6h

À partir de cas pratiques d'une société de production ayant des films en développement, en production et produit, il s'agira d'analyser les mécanismes comptables et d'acquérir les connaissances pour gérer l'ensemble des aspects relatifs à la production audiovisuelle (engagement du personnel, gestion comptable, cadre juridique, caisses sociales, etc.)

Rhuan GUNESH : Certification des comptes audiovisuel et cinéma 3h

Il s'agira de comprendre les champs d'intervention d'un commissaire aux comptes et d'un expert-comptable dans les domaines de l'audiovisuel et du cinéma, ainsi que les spécificités du crédit d'impôt audiovisuel et cinématographique (condition d'éligibilité, calcul, restitution au CNC, etc.)

TW313CNP. DROIT DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL 26h

Sandrine GRENIER : Propriété intellectuelle et artistique appliquée à l'audiovisuel 14h

Après une brève introduction aux fondements de la propriété intellectuelle, ce cours permet de déterminer le régime juridique applicable aux œuvres audiovisuelles, sous quelque forme que ce soit (fictions télévisuelles, documentaires, jeux télévisés, émissions de plateaux, etc.). Il s'agit d'appréhender les enjeux et l'application des règles habituelles de propriété intellectuelle et de les confronter aux différentes pratiques des professionnels du secteur.

David BERDAH : Droit et contrats audiovisuels 12h

Étude des différents contrats liés à la création d'une œuvre audiovisuelle, de l'écriture à la post-production, leurs négociations et les usages en matière de rémunération, liés à sa diffusion et à sa reproduction.

TV32CNP5. DANS QUEL ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE PRODUIRE ? 114h 7 ECTS

TW321CNP. POLITIQUES DE PRODUCTION EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL 33h

Elsa BART : Politiques cinéma et audiovisuelles en France 18h

Présentation du Centre national du cinéma et de l'image animée, et panorama des dispositifs de soutien au cinéma et à l'audiovisuel (aides au développement et à la production de long-métrage, court-métrage, documentaire TV, calcul du soutien généré).

Jérôme BLESSON : Financements européens et coproductions internationales 12h

Ce cours se propose d'aborder les éléments constitutifs des financements européens, en décryptant les différents types d'aides européenne et leurs spécificités. L'analyse pratique du budget et du plan de financement de coproductions européennes permettra de comprendre les enjeux de la coproduction : comment les producteurs définissent leurs choix dans l'élaboration du financement des projets tout en respectant les choix artistiques du réalisateur. Les cours est composé d'une séance d'introduction et de 3 rencontres avec des producteurs européens, animées par Jérôme Blesson : **Isabelle Truc** (Iota Production, Belgique), **Gunnar Dedio** (Looks Film & TV, Allemagne)...

Élodie DOMBRE : L'éco-production 3h

L'industrie du cinéma ne doit pas échapper à la réflexion autour de l'éco-responsabilité et à sa mise en œuvre. En s'appuyant sur un exemple concret – la préparation du tournage du long-métrage de fiction *La Baleine* de Sylvère Petit – ce cours s'interrogera sur les enjeux administratifs, financiers, artistiques et logistiques dans lesquels doivent être pensées l'éco-production et l'éco-réalisation d'un film.

TW322CNP. POLITIQUES DE PRODUCTION EN RÉGION 15h

Benoît CARON : Une politique de soutien en région 3h

Les collectivités territoriales sont des sources de financement difficilement contournables pour les courts métrages et pour certains documentaires. La production de longs métrages et de films d'animation tend désormais à faire appel de plus en plus aux Régions. Dans quel contexte et environnement juridique européen se développent ces aides publiques au cinéma ? À partir d'études de cas basées sur trois projets déposés auprès de la Région Occitanie seront abordés la relation au territoire, la fabrication d'un dossier, l'instruction de ce dossier, la relation producteur/Région...

Fabrice VALÉRY : Une chaîne régionale, quelle réalité ? 3h

Cette intervention abordera aussi bien les enjeux de contenus liés aux publics, aux partenariats dans la région et au COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens), que les transformations internes de l'entreprise France Télévision, ou encore les questions de diversités.

Toma DE MATTEIS : Produire une série quotidienne en région Occitanie 3h

Rencontre avec le producteur de la série quotidienne *Un si grand soleil* (France TV).

Karim GHIYATI : Prolonger la vie des films 6h

Quelles sont les actions possibles pour prolonger la vie des films auprès des publics, à un moment où les nouveaux films chassent les précédents quelques semaines après leur sortie ? Festivals, médiathèques, rencontres professionnelles, créations de ressources, mise en place d'événements, circuit non commercial... Nous proposerons un large éventail des possibilités, en nous appuyant sur des cas concrets.

TW323CNP. PRODUIRE POUR LA TÉLÉVISION 39h

Jacques BAJON / Florence LEBORGNE-BACHSCHMIDT : Où va la télévision ? 12h

L'accélération des changements amorcés au cours des dernières années sur le marché audiovisuel conduit de plus en plus d'acteurs historiques à repenser leur positionnement. Si le contenu audiovisuel devient la valeur sûre alors que le monde de la distribution est en plein bouleversement, l'ensemble des acteurs doit repenser ses relations avec les maillons amont et aval de la chaîne et réfléchir aux moyens d'atteindre la taille critique qui permettrait de faire face à une concurrence de plus en plus globale. Un aller-retour entre les changements en cours et une approche prospective pour comprendre où va la télévision.

Fabrice PUCHAULT : La télévision en équilibre périlleux 6h

Les usages des consommateurs et l'économie des médias, partant la télévision, connaissent une disruption de grande envergure qui prend sa source dans la révolution numérique. Du fait de sa plasticité, le genre documentaire devient à chaque mouvement tectonique des médias de l'image l'un des lieux privilégiés de l'expérimentation. Quelle place le documentaire, créature audiovisuelle polymorphe, peut-il trouver dans ce nouvel univers ? En décrivant ces mutations, ce sont les futurs de la télévision que l'on questionne.

Adrienne FREJACQUES et Olivier WOTLING : Produire des séries TV 6h

Étude de cas à partir de la création et de la production de la série *Jeux d'influence* (Arte, 2022).

Gurvan RIOU : Produire pour le web, la TV et le cinéma 6h

À partir des étapes chronologiques du Palmashow, chaque projet ayant été sujet à des questionnements et des choix de producteur, nous verrons que l'éclosion de certains talents, quand ils ont la qualité d'auteurs, réside dans le fait de pouvoir passer d'un média à l'autre en rassemblant le plus grand nombre.

Nathalie DARRIGRAND : Produire des magazines de flux 6h

En s'appuyant sur des exemples concrets, ce cours permettra de discerner ce qu'est un programme de « flux », ces magazines ou divertissements qui sont les vitrines des lignes éditoriales des antennes qui les diffusent. Il s'agira de décortiquer le processus de fabrication d'un magazine de flux, du point de vue du producteur et du diffuseur, indispensables l'un à l'autre, de sa conception à sa promotion en passant par son financement.

Florestan LA TORRE : Cinéma & télévision : une interdépendance financière et éditoriale 3h

Quels sont les différents rapports qu'entretiennent le cinéma et la télévision au sens large, c'est-à-dire également les plateformes ? La télévision et les plateformes seront abordés en tant que financiers du cinéma, mais aussi le film de cinéma en tant que programme phare des chaînes de télévisions et des plateformes. Ce sera ainsi l'occasion de comprendre les mécanismes permettant à une chaînes de s'approvisionner en programmes, aussi bien en films de cinéma qu'en œuvres audiovisuelles (téléfilms, séries) via des acquisitions, des préachats ou de la coproduction.

TW324CNP. PRODUIRE POUR LE CINÉMA 9h

Ivan ROUVEURE : Introduction à la production du cinéma d'animation 6h

Situation du marché de l'animation long métrage en France (production et distribution). Les spécificités du secteur de l'animation en termes de mécanismes de soutien et de financement (France/Europe). La valeur ajoutée de la France en animation. Quels sont les apports des évolutions technologiques en animation ? Quel futur pour l'animation française ?

Annabelle BOUZOM : Produire des films de fiction 3h

Séduite de préférence par les autodidactes et les réalisateurs venus de formations qui encouragent la libre pensée et le renouvellement des formes, Les films de l'autre cougar a à cœur de faire vivre dans le paysage cinématographique français des auteurs qui se distinguent des traditionnelles familles du cinéma par ce qu'ils ont à montrer, et par leur liberté de ton.

TW325CNP. PRODUIRE POUR LES NOUVEAUX MÉDIAS 18h

Claire CHATELET : Enjeux des nouvelles formes immersives 6h

Réalité virtuelle, applications de réalité augmentée, ou environnements de réalité mixte : la caractéristique commune à ces technologies réside dans leur capacité à créer, au-delà des cadres traditionnels de l'image, des espaces de représentation que le spectateur explore physiquement. Ce cours propose d'examiner les enjeux de ces nouvelles formes expressives, tout en les replaçant dans une perspective historique.

Laurent DURET : Produire pour les nouveaux médias 12h

L'irruption des technologies numériques dans l'audiovisuel conduit à un bouleversement profond et irréversible du secteur. Il s'agira dans ce cours, à partir d'un état des lieux détaillé et en s'appuyant sur des exemples concrets, d'examiner non seulement l'émergence de nouvelles formes d'écriture audiovisuelle (narrations connectées, webdocumentaires, fictions interactives, newsgames, applications de second écran...), mais aussi les nouveaux modèles économiques qui les accompagnent.

TV33CNP. RELATIONS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL 24h 2 ECTS

Philippe SCHENCK (SCUIO-IP) : Atelier d'accompagnement au projet professionnel 6h

Un atelier d'une journée proposé par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle (SCUIO/IP) pour accompagner les étudiants dans l'analyse de leurs compétences et les démarches de recherche de stage et d'emploi (CV, entretiens).

Angèle PERROTET : Construire un réseau professionnel en festival : Cinemed Meetings 18h

La construction du réseau professionnel, essentielle au métier de producteur, sera abordée à l'occasion des journées professionnelles du Cinemed, un festival étant le lieu idéal où nouer des contacts professionnels

Cinemed Meetings

En partenariat avec le Festival Cinemed, les étudiants participent aux trois journées Cinemed Meetings dédiées aux professionnels du mardi 24 au jeudi 26 octobre :

- Tables rondes et rencontres : Rencontre avec l'APIFA, rencontre des festivals de la région, Film en fabrication en Occitanie autour d'un projet produit en région, etc. ;
- 33^e Bourse d'aide au développement : 15 projets de longs métrages de fiction méditerranéens seront soutenus devant un jury de professionnels par les réalisateurs et producteurs qui les portent ;
- Rencontres professionnelles Cinemed & Aflamuna : 10 projets de longs métrages (fiction, documentaire) de pays arabes soutenus devant un panel de professionnels et rencontres individuelles avec des partenaires potentiels ;
- 9^e édition Du court au long : Les réalisateurs des courts métrages sélectionnés en compétition 2023 et en cours d'écriture d'un long métrage rencontrent les professionnels présents lors de rendez-vous individualisés (des rendez-vous par petits groupes seront organisés avec des porteurs de projet pour les étudiants du master) ;
- Accueil de la 2e session de résidences d'écriture portées par Passerelles Occitanie : pitches de porteurs de projets en sortie de résidences ;
- 8^e édition de Talents en court au Cinemed : projets issus d'un appel à projet en Région Occitanie destiné aux talents émergents de moins de 30 ans qui seront présentés par leurs auteurs lors d'une séance publique ;
- Accès à l'espace pro et au fichier des professionnels présents.

Festival Cinélatino

En partenariat avec le Festival Cinélatino à Toulouse, les étudiants réalisent une étude approfondie du secteur cinéma et audiovisuel d'un pays d'Amérique latine et des opportunités de coproduction avec la France. Ils organisent et animent une table-ronde sur le sujet avec des professionnels du pays concerné. En 2024 : Cuba !

TV34CNP. CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE 20h **4 ECTS**

Vincent DEVILLE : Analyse économique et esthétique d'un film 20h

Un producteur doit pouvoir analyser des images et en parler avec un regard critique. Chaque cours sera consacré à l'analyse d'un film, sur lequel les étudiants préparent une prise de parole en amont. Ils travaillent par ailleurs en binôme à l'analyse d'un film contemporain qui portera à la fois sur les enjeux esthétiques et économiques, basée sur des recherches et un entretien avec le producteur. Ce cours est mutualisé pour les étudiants de Master 2 Cinéma et audiovisuel des parcours Métiers de la production et Pratiques de la recherche.

TV39CNP. LANGUE VIVANTE 20h **3 ECTS**

Eoin NAUGHTON : Anglais du monde professionnel 20h

Les étudiants seront amenés à mettre en pratique leur anglais oral dans des contextes variés (jeux de rôle de négociation, création de vidéos en anglais, débats). L'expression écrite sera travaillée en lien avec le monde de l'entreprise et du cinéma (rédaction de courriers électroniques et papier, CV, critiques de films). La compréhension, écrite et orale, sera exercée à partir de nombreuses sources telles que des articles de la presse anglophone, des extraits de films, séries, émissions télé et vidéos du Web.

TV42CNP. ÉVALUER ET ACCOMPAGNER L'ÉCRITURE D'UN PROJET 36h **5 ECTS**

TW421CNP. LE DÉVELOPPEMENT 12h

Isabelle FAUVEL : L'évaluation du travail d'écriture tout au long du processus de développement 12h

Après avoir rappelé la place de l'écriture dans le processus de développement, seront abordées les questions de l'accompagnement et des lectures des textes d'une simple idée, un synopsis au scénario en passant par le traitement ou le séquencier. Qui lit ? Avec quels critères ? Comment formule-t-on ses critiques ? Qu'attendre d'une lecture d'un lecteur extérieur au processus de développement en fonction de son profil ? Comment gérer les réactions des auteurs sur les retours sur leur travail : de l'analyse écrite (consultation en profondeur) à la simple fiche de lecture ? À partir d'exemples, un tour d'horizon des questions, des approches, des pratiques qui entourent ces évaluations.

TW422CNP. ÉVALUER ET ACCOMPAGNER L'ÉCRITURE D'UN PROJET 24h

Laurent MIZRAHI : Accompagner l'écriture d'un scénario 18h

En se basant sur l'expérience d'un scénariste en activité, nous allons explorer le rôle du producteur (que ce soit en fiction ou documentaire) à toutes les étapes de l'écriture : depuis le premier développement d'un projet jusqu'à sa mise en production, en passant par la vente au diffuseur et les différentes étapes de réécriture.

Claire CHATELET : Atelier d'écriture d'un projet nouveaux médias 6h

Ce cours propose de comprendre les enjeux de la production audiovisuelle connectée, en mettant en avant ses évolutions, en termes d'écriture, de diffusion et d'usages. Il s'ouvre dans un second temps sur une mise en pratique selon un mode accéléré d'atelier d'écriture, où il s'agira de penser la conception d'un projet nouveau média à pitcher en fin de session.

TV41CNP. DIFFUSION ET COMMUNICATION 43h **6 ECTS**

TW412CNP. SOCIOLOGIE DES PUBLICS 20h

Chloé DELAPORTE : Sociologie des publics / Marketing 20h

Connaître les profils sociologiques comme les goûts et pratiques culturelles des publics du cinéma permet de mieux saisir et organiser la façon dont une œuvre filmique part à la rencontre de ses spectateurs et spectatrices. Ce cours a pour but de familiariser les étudiants avec la sociologie des publics dans une visée professionnalisante, autour de cas pratiques.

TW411CNP. LA VENTE INTERNATIONALE 9h

Sébastien BEFFA : La vente internationale 9h

Dans un monde globalisé où les œuvres sont accessibles à tous et très rapidement, maîtriser le lancement à l'international d'un film ou d'un documentaire devient un aspect essentiel de la production, et ce dès le stade du développement.

TW413CNP. LA DISTRIBUTION 11h

Mathieu BERTHON : La distribution 9h

À partir d'exemples de sorties, descriptif et rôle d'un distributeur indépendant en France : son métier dans l'accompagnement des auteurs et des producteurs pour faire exister les films sur le marché de l'exploitation et auprès du public.

Sandrine DIAS : La sensibilisation aux questions d'accessibilité sensorielle 2h

Une sensibilisation des futurs professionnels de la filière cinéma pour intégrer les questions d'accessibilité sensorielle dans le quotidien de leurs pratiques. L'association Ciné Sens vise à développer l'accessibilité du cinéma aux porteurs de déficiences sensorielles en relayant événements, initiatives, retours d'expériences, films accessibles aux sourds et malentendants, et aux aveugles et malvoyants.

TV43CNP. PROJET TUTORÉ 30h **8 ECTS**

Serge LALOU : Étude d'un cas de coproduction internationale : Cuba 30h

Comment coproduire un projet cinématographique ou audiovisuel avec la Colombie ? En commençant par connaître le paysage audiovisuel et cinématographique colombien. C'est avec cette ambition que les étudiants du Master 2, sous la direction de Serge Lalou, vont en faire l'étude. De la production à l'exploitation en passant par la distribution, qu'elle soit cinématographique ou audiovisuelle, ils feront un état des lieux établissant un document pratique pour tous les producteurs français ayant le désir de produire un film avec la Colombie. Une restitution aura lieu sous forme de table ronde avec des professionnels cubains invités lors du festival Cinélatino à Toulouse.

TV44CNP. LANGUE VIVANTE 20h **3 ECTS**

Eoin NAUGHTON : Anglais du monde professionnel 20h

TV45CNP. STAGE **10 ECTS**

Chaque étudiant effectue un stage (4 à 6 mois) entre le 1er avril et le 30 septembre 2024, qui donne lieu à un rapport de stage problématisant une question et à une soutenance la semaine du 16 septembre 2024.

ENSEIGNANTS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'UNIVERSITE PAUL-VALERY

Claire CHATELET : Maîtresse de conférences en audiovisuel et médias numériques (narrations connectées et contenus multi-supports).

Chloé DELAPORTE : Maîtresse de conférences HDR en économie du cinéma et de l'audiovisuel, spécialisée en sociologie.

Vincent DEVILLE : Maître de conférences en histoire et esthétique du cinéma, co-responsable du Master 2 Métiers de la production.

Eoin NAUGHTON : Enseignant d'anglais agrégé de nationalité irlandaise.

INTERVENANTS PROFESSIONNELS

Gilles ALBALAT : Directeur de l'ARDEC, structure spécialisée dans l'aide à la structuration et à la professionnalisation des entreprises culturelles.

Jacques BAJON : Directeur de la Business unit Médias et Contenus numériques à l'IDATE.

Elsa BART : Responsable de la mission de préfiguration pour la création de la Cité européenne des scénaristes (ex-chargée de mission au Centre national du Cinéma et de l'image animée, et auprès du chef du bureau des médias privés, de la production et de la publicité au sein du ministère de la Culture et de la Communication).

Sébastien BEFFA : Associé dirigeant en charge des acquisitions de nouveaux projets chez Playtime, société active dans la vente internationale et la coproduction de Film et de Séries TV.

Claire BENARD : Directrice Générale chez ZED (société de production, Paris).

David BERDAH : Producteur (Slow Productions).

Mathieu BERTHON : Fondateur et gérant de la société de distribution Météore Films, ancien responsable distribution chez Potemkine Films et directeur des ventes aux Films du Losange.

Jérôme BLESSON : Producteur-fondateur de la société La Belle Affaire Productions.

Annabelle BOUZOM : Productrice, après avoir travaillé dans l'humanitaire, elle crée en 2011 Les films de l'autre cougar, près de Toulouse, avec l'ambition de bousculer les codes habituels de la fiction.

Benoît CARON : Responsable du service en charge des aides à la création audiovisuelle au sein de la Région Occitanie. Il a commencé sa carrière professionnelle au CNC, a été attaché audiovisuel à Los Angeles puis à New York et a ensuite dirigé Film France.

Cristiano CARPANINI : Responsable de la gestion comptable, administrative, financière, juridique et social de Shellac Sud (production), Shellac (distribution) et Shellac Exploitation depuis 2019.

Nathalie DARRIGRAND : Après avoir dirigé les unités magazine de France 5 et France 2, avant de prendre la direction des programmes de France Télévisions, Nathalie Darrigrand est aujourd'hui directrice générale de la société de production Together Media.

Sandrine DIAS : Après une expérience dans l'exploitation cinématographique (médiation et programmation), elle se spécialise en audiodescription et en actions de sensibilisation aux questions d'accessibilité au cinéma.

Toma DE MATTEIS : Producteur pour France Télévisions Studios.

Élodie DOMBRE : Assistante à la réalisation et coordinatrice éditoriale.

Laurent DURET : Producteur de documentaires et de projets multi-supports et interactifs (Bachibouzouk, Villeneuve-lès-Avignon).

Isabelle FAUVEL : Venue de la production, Isabelle Fauvel travaille dans le secteur du développement au sein de la société Initiative Film qu'elle a créée en 1993.

Adrienne FREJACQUES : Chargée des programmes de fiction à Arte.

Karim GHIYATI : Directeur d'Occitanie Films.

Sandrine GRENIER : Maîtresse de conférences en droit privé, spécialisée en droit de la propriété intellectuelle et du numérique.

Rhuan GUNESH : Commissaire aux comptes et expert-comptable (Cabinet ARKAANE).

Serge LALOU : Producteur (Les Films d'Ici, Paris ; Les Films d'Ici Méditerranée, Montpellier), PAST (professionnel associé) à l'Université Paul-Valéry, co-responsable du Master 2 Métiers de la production.

Florestan LA TORRE : Responsable de l'éditorial et de la programmation des chaînes du bouquet OCS.

Florence LEBORGNE-BACHSCHMIDT : Consultante pour le cabinet montpelliérain Hexacom dans les domaines audiovisuel, industries culturelles et créatives.

Laurent MIZRAHI : Scénariste, qui travaille à la fois sur du documentaire et de la fiction, pour le cinéma, la TV et les nouveaux écrans.

Angèle PERROTTET : Assistante de direction (Les Films d'Ici Méditerranée / Les Films d'Ici).

Fabrice PUCHAULT : Directeur de l'Unité Société et Culture à Arte, après avoir été Directeur de l'unité de programmes documentaires de France 2.

Gurvan RIOU : Producteur, il dirige la société de production audiovisuelle Blagbuster spécialisée dans les programmes courts d'humour pour la TV et le web, comme le Palmashow depuis 2009.

Ivan ROUVEURE : Directeur général et producteur exécutif chez Autour de Minuit.

Philippe SCHENCK : Conseiller en insertion professionnelle au SCUIO-IP (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) de l'Université Paul-Valéry.

Fabrice VALÉRY : Délégué antennes et contenus chez France 3 Occitanie.

Stéphane VIGUIÉ : Associé et directeur commercial de la société AVIDIA Post-production depuis 25 ans.

Olivier WOTLING : ancien directeur de la fiction d'Arte France, il a rejoint Mintee Studio, une filiale d'Asacha Media Group (AMG) en tant que producteur.

PARTENARIATS

Le Master 2 Métiers de la production cinéma et audiovisuel s'appuie sur des partenariats institutionnels et un adossement au milieu professionnel, garants de la qualité de la formation et de l'intégration des étudiants diplômés dans le monde professionnel.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **La Région Occitanie**
- **Occitanie Films**
- **Cinemed**, Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier
- **Cinélatino**, Rencontres de cinéma d'Amérique latine à Toulouse

ADOSSEMENT PROFESSIONNEL

- **Alfama Films**, société de production, Paris
- **Alhena Productions**, Barcelone (Espagne)
- **Arte, Unité Société et Culture**, diffuseur, Paris
- **L'Atelier d'images**, éditeur-distributeur, Boulogne-Billancourt
- **Archipel 35**, société de production, Paris
- **Bachibouzouk**, société de production, Villeneuve-lès-Avignon
- **BBC Studios France**, Paris
- **Capricci Films**, producteur et diffuseur, Bordeaux
- **Dwarf Animation Studio**, Montpellier
- **Folimage**, studio d'animation, Valence
- **France TV**, Vendargues/Paris
- **Initiative Film**, consultant développement, Paris
- **Ladybirds Films**, société de production, Paris
- **Les Fées Spéciales**, Société de fabrication de films d'animation, Montpellier
- **Les Films de l'étranger**, société de production, Strasbourg
- **Les Films d'Ici Méditerranée**, société de production, Montpellier
- **Les Films Pelléas**, société de production, Paris
- **Les Films du poisson**, société de production, Paris
- **Entre chien et loup**, société de production, Bruxelles, Belgique
- **Galatée Films**, société de production, Paris
- **Gaumont ventes internationales**, Paris
- **House on Fire**, société de production, Paris
- **Insolence Productions**, Paris
- **Iota Productions**, Bruxelles (Belgique)
- **Looks Film & TV**, Lepizig (Allemagne)
- **Mediawan**, Paris
- **MPM Films**, Paris
- **Paraiso production**, Paris
- **Petit Film**, Paris
- **Pyramides Productions**, Paris

- **Shellac Sud**, société de distribution et de production, Marseille
- **Spring Films**, société de production, Londres (Royaume-Uni)
- **TAT**, studio d'animation, Toulouse
- **The Oligarch Productions**, Paris
- **Warner Bros.**, Paris
- **Zadig Productions**, société de production, Paris

Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux médias

Directeur du département

Guillaume Boulangé / guillaume.boulangé@univ-montp3.fr

Responsables du Master 2 Cinéma et Audiovisuel

Parcours Métiers de la production

Vincent Deville / vincent.deville@univ-montp3.fr

Serge Lalou / serge.lalou@univ-montp3.fr

Secrétariat

Stéphanie Yamalis

masters.spectacle@univ-montp3.fr

Tel : 04 67 14 54 49

